

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-C) - Dépôt le 07/10/2024 - 16134 - 2004 B 00194 - 450 490 917 - FRASTEYA

FRASTEYA

**Copie certifiée
conforme**

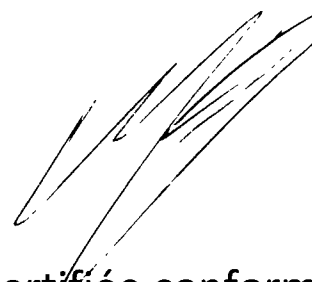
ARRIVE LE

- 7 OCT. 2024

GREFFE T.C.

Comptes consolidés

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

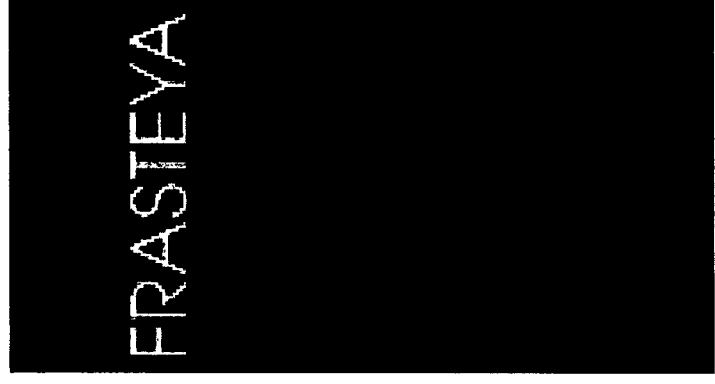


Copie certifiée conforme

FRASTEYA (SAS) au capital de 41 370,00 Euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers 73230 SAINT ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 31 mars 2024



- SYNTHÈSE -

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2024

Libellé	Brut	Amortissement	Dépréciation	2024	2023
Capital souscrit non appelé	1 279 474	(359 262)		920 212	920 212
Ecart d'acquisition	33 747 858	(14 374 405)		19 373 454	16 575 462
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 347 231		(330)	1 346 901	989 182
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	36 374 563	(14 733 667)	(330)	21 940 567	18 484 866
Actif Immobilisé					
Stocks et en-cours	50 032 502		(1 945 271)	48 087 231	43 973 829
Clients et comptes rattachés	1 313 072			1 313 072	1 051 547
Impôts différés	335 388			335 388	507 623
Autres créances et comptes de régularisation	4 901 202		(50 000)	4 851 202	5 921 736
Valeurs mobilières de placement	7 873 250			7 873 250	9 101 096
Disponibilités	11 771 029			11 771 029	11 251 307
Actif circulant	76 026 443		(1 995 271)	74 031 171	71 807 138
Total Actif	112 401 006	(14 733 667)	(1 995 601)	95 671 738	90 291 994

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDÉS - 31/03/2024

Libellé	2024	2023
Capital	41 370	41 370
Réserves (part du groupe)	25 322 930	24 884 818
Résultat net (Part du groupe)	1 808 654	3 423 793
Capitaux propres (Part du groupe)	27 170 954	28 349 981
Intérêts minoritaires	10 733 700	9 415 359
Total des capitaux propres	37 904 654	37 765 340
Provisions	572 062	394 590
Provisions et impôts différés	572 062	394 590
Dettes financières	27 140 693	26 344 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 268 794	16 116 625
Autres dettes et comptes de régularisation	13 786 535	9 671 193
Dettes	57 196 022	52 132 063
Total Passif	95 671 738	90 291 994

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2024

Libellé	2024	2023
Chiffre d'affaires	120 868 805	113 614 856
Autres produits d'exploitation	2 244 747	2 066 105
Produits d'exploitation	123 113 552	115 680 960
Achats consommés	(81 935 397)	(75 893 028)
Charges externes	(16 982 156)	(15 160 917)
Impôts et taxes	(1 282 893)	(1 171 175)
Charges de personnel	(14 286 474)	(13 057 968)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(4 252 807)	(3 200 549)
Charges d'exploitation	(118 721 728)	(108 483 636)
Résultat d'exploitation	4 391 824	7 197 324
Produits financiers	1 983 345	1 199 858
Charges financières	(1 708 962)	(1 034 261)
Résultat financier	283 383	165 598
Résultat courant des entreprises intégrées	4 645 207	7 362 922
Produits exceptionnels	40 105	168 156
Charges exceptionnelles	(720 524)	(1 036 200)
Résultat exceptionnel	(680 419)	(868 044)
Charges d'impôts	(893 709)	(1 543 178)
Résultat net des entreprises intégrées	3 071 080	4 951 700
Reprises aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		274 356
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	35 119	38 512
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 106 199	5 264 569
Intérêts minoritaires	1 299 545	1 840 775
Résultat net (part du groupe)	1 806 654	3 423 793
Résultat par action	436,71	827,60

Le résultat par action correspond au résultat net du groupe divisé par les 4137 actions composant le capital de la SAS FRASTEYA.

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 31 Mars 2024

- ANNEXES -

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- le Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),
- le Règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 – CARACTERISTIQUES DU GROUPE

La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA dont le siège social est sis 173 rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA a fait l'objet de modification au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024 :

- Par décision du 12/07/2023, la société SAS EKOINVEST a émis de nouvelles actions qui ont été acquises hors du groupe. Le lien capitalistique entre la SAS FRASTEYA et la SAS EKOINVEST a donc subi une légère dilution, passant de 56.70% à 56.68%
- Deux sociétés font désormais partie du groupe de consolidation :
 - La SCI BRETAGNE SPORT
 - La SCI FLAMME 73
- La société Margeriaz Location est désormais détenue à 100% par la SAS 2F (contre 49% sur l'exercice précédent)

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 mars 2024, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés n'ont pas tous une durée de 12 mois.

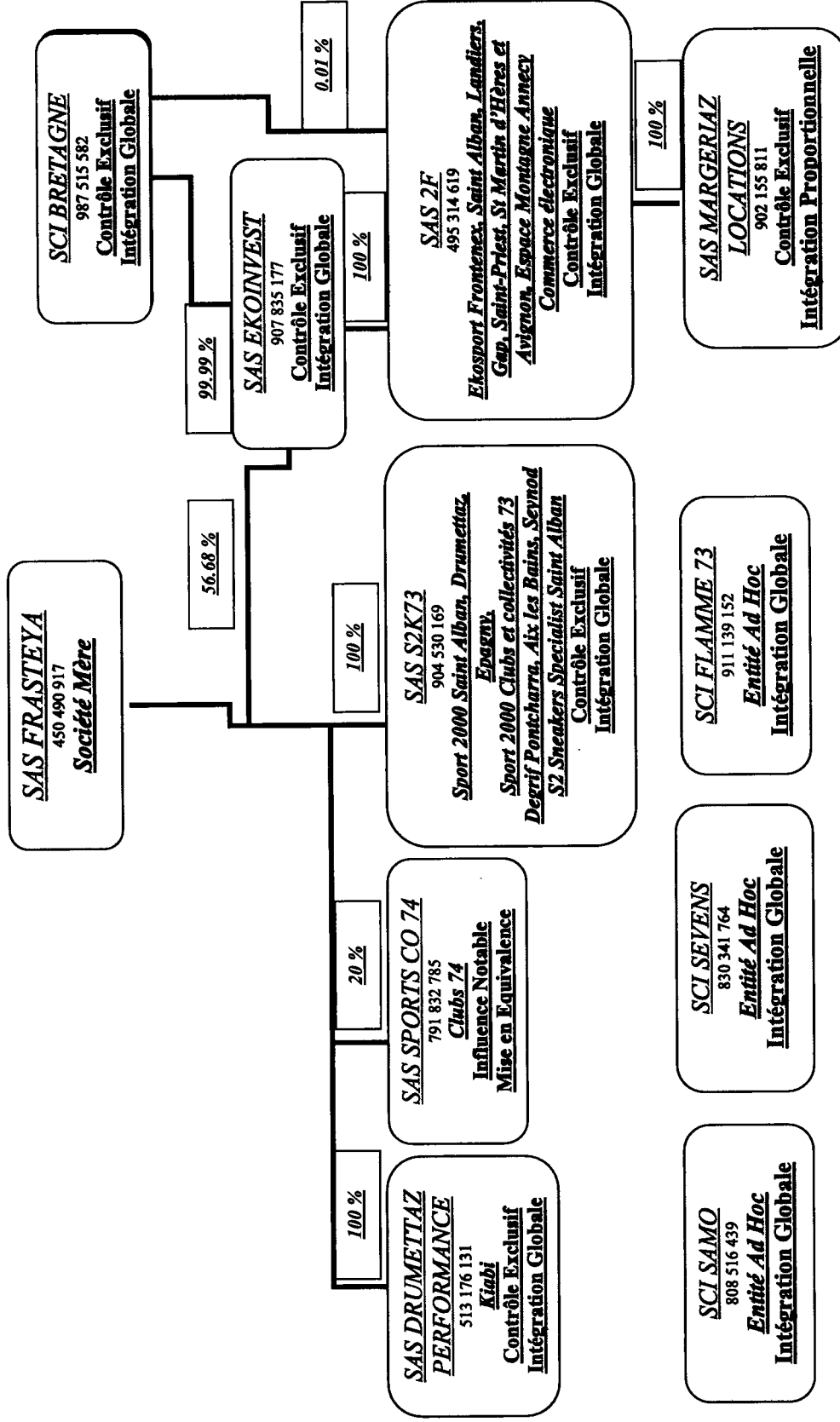
Les comptes retenus pour la SAS MARGERIAZ LOCATIONS sont ceux arrêtés au 31/03/2024.

Pour la consolidation du 31 mars 2023, les comptes retenus avaient été ceux arrêtés au 31/08/2022.

Par conséquent, pour la consolidation du 31 mars 2024, le compte de résultat se compose du résultat de la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 et du compte de résultat de la période du 01/09/2023 au 31/03/2024, soit une période de 19 mois. Les variations de flux de la SAS MARGERIAZ LOCATIONS sont considérées pour la période du 01 septembre 2022 au 31 mars 2024.

Pour les autres sociétés, s'agissant des comptes définitifs, sont ceux au 31 mars 2024 qui ont été retenus.

II.2 – ORGANIGRAMME DU GROUPE



II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre, par rapport à la fin de l'exercice précédent a subi les ajouts suivants :

- Entrée de la SCI BRETAGNE
- Entrée de la SCI FLAMME 73

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle ≥ 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle > 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle > 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

La contribution des sociétés misent en équivalence au niveau des capitaux propres consolidés est de 214 479€ et de 38 512€ au niveau du résultat consolidé.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise à, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat.

Sociétés non consolidées :

La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball et la société SAS Alp Valley, non significative n'ont pas été consolidées.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

Pour la société 2F :

La société 2F a ouvert un nouveau point de vente dédié au sport Outdoor sous enseigne EKOSPORT à Le Pontet (84130) le 17 avril 2023.
La société 2F a ouvert un nouveau point de vente dédié au sport Outdoor sous enseigne EKOSPORT aux Nouvelles Galeries à Annecy (74000) le 23 novembre 2023.
La société 2F a acquis la totalité des actions de la société SAS MARGERIAZ LOCATIONS ainsi que le compte courant de la société cédante pour un euro symbolique.

Pour la société Margériaz Location :

La société CAP OUREA a cédé ses actions et son compte courant pour un euro symbolique à la société SAS 2F qui en devient l'unique actionnaire.
Suite à cette cession, la date de clôture initialement fixée au 31/08 a été modifiée au 31/03.
L'exercice clos au 31 mars 2024 a une durée de 7 mois.

II.5. MODALITES RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024 pour chaque société en intégration globale, au 28/02/2024 pour la société mise en équivalence. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2024.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.

Au 31 mars 2024, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisition des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat* - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS 2F pour EKOINVEST Par FRASTEYA du 05/04/2007 au 30/10/2013 Cession de 43.30% au 16/12/2021	100,00 -43.30 ----- 56.70	2 755 000 -----	7 867 223	1 219 432	2 256 568 1 279 474 -----	
Amortissements SAS 2F pour EKOINVEST Par FRASTEYA Amortissements -> 30/06/2016	100,00 -43.30				633 617 359 262 -----	
					920 212 ----- 920 212	

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 31 mars 2024 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans

Var. immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	3 239 764	5 144 497	280 588			5 690	1 618 456
Droit au bail	740 000	740 000					
Fonds commercial	2 585 884	2 585 884					
Immobilisations incorporelles en cours	1 530 774	922 633	1 332 822	(322 507)			(1 618 456)
Immobilisations incorporelles	8 096 422	9 393 014	1 613 409	(322 507)		5 690	
Terrains	1 113 730	1 113 730					
Constructions	10 881 220	10 881 220					
Constructions sur soi d'autrui	2 949 723	4 241 366	878 952	(213 659)			626 350
Installations techniques, matériel & outillage	763 000	696 214	311 475	(406 419)		25 711	1 447
Autres immobilisations corporelles	4 914 668	6 139 234	1 150 988	(840)		22 836	51 583
Immobilisations corporelles en cours	658 391	1 275 082	1 196 724			95 483	(675 517)
Avances et acomptes s/imm. corp.	3 862	9 000	9 000				(3 862)
Immobilisations corporelles	21 284 593	24 354 844	3 547 140	(820 918)		144 030	0
Total	29 381 015	33 747 888	5 160 549	(843 425)		149 720	0

Variation des amortissements

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(2 413 056)	(3 012 971)	(604 487)	5 919		(1 347)	
Fonds commercial	(545 672)	(545 672)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 958 728)	(3 558 643)	(604 487)	5 919		(1 347)	
Constructions	(4 338 808)	(4 887 277)	(548 469)				
Constructions sur sol d'autrui	(1 843 544)	(1 898 936)	(268 952)	213 659			
Installations techniques, matériel & outillage	(568 349)	(546 335)	(97 599)	120 229		(3 616)	
Autres immobilisations corporelles	(3 096 124)	(3 480 313)	(610 559)	230 560		(4 190)	
Amortissements des immobilisations corporelles	(9 846 825)	(10 815 761)	(1 525 578)	564 448		(7 806)	
Amortissements sur actif immobilisé	(12 805 553)	(14 374 405)	(2 130 065)	570 367		(9 153)	

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	49 926	(1 945)	47 981
Autres	107	0	107
TOTAL	50 033	(1 945)	48 087

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP et de la société Alp Valley SAS pour 20 K€ non consolidés.

La société SAS Sport Co74 a été mise en équivalence pour 241 K€.

Les autres immobilisations financières pour 1 086 K€ comprennent :

- . les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 1 086 K€
- . des titres immobilisés pour 0.5 K€,

Actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MIEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	20 000	20 000	510				(510)	
Titres immobilisés (non courants)	480	510	30					
Dépôts et cautionnements versés	753 353	1 085 923	317 312	(180)			15 438	
Immobilisations financières	773 833	1 106 433	317 852	(180)			14 928	
Titres mis en équivalence	215 679	240 788			25 119			
Actifs financiers	989 512	1 347 231	317 852	(180)	25 119		14 928	

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

- . les créances clients pour 1 313 K€ nettes,

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances des autres impôts pour 1 159 K€,
- . les créances d'IS pour 365 K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 95 K€,
- . les charges constatées d'avance pour 728 K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 2 029 K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -50K€,
- . les créances sur le personnel pour 68 K€,
- . les créances sur cession d'actifs pour 0.5 K€.

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 313 072		1 313 072	1 051 547		1 051 547
Clients et comptes rattachés	1 313 072		1 313 072	1 051 547		1 051 547
Avances et acomptes versés sur commandes	456 892		456 892			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	67 652		67 652	6 800		6 800
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 158 831		1 158 831	1 784 045		1 784 045
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	365 368		365 368	2 540 215		2 540 215
Comptes courants part < 1an	95 077		95 077	81 036		81 036
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	600		600	600		600
Autres créances part < 1an	2 029 015	(50 000)	1 979 015	1 003 304	(50 000)	953 304
Charges constatées d'avance part < 1 an	727 768		727 768	555 736		555 736
Autres créances et comptes de régularisation	4 901 202	(50 000)	4 851 202	5 971 736	(50 000)	5 921 736
Actif circulant	6 214 274	(50 000)	6 164 274	7 023 283	(50 000)	6 973 283
Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	Au delà
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 313 072	1 313 072				
Clients et comptes rattachés	1 313 072	1 313 072				
Avances et acomptes versés sur commandes	456 892	456 892				
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	67 652	67 652				
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 158 831	1 158 831				
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	365 368	365 368				
Comptes courants - part < 1an	95 077	95 077				95 077
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	600	600				
Autres créances part < 1an	2 029 015	239 015				1 790 000
Charges constatées d'avance part < 1 an	727 768	727 768				
Autres créances et comptes de régularisation	4 901 202	3 016 126				1 885 077
Actif circulant	6 214 274	4 329 197				1 885 077

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 31 mars 2024.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent d'une part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO, SCI SEVENS et SCI FLAMME 73, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées, et d'autre part les 43.32% des actions minoritaires dans la société SAS 2F, à la suite de la restructuration de l'actionariat par la création de la société SAS EKO INVEST.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Variation des provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an		120 000	120 000				
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	355 551	413 023	57 472				
Autres provisions pour charges < 1 an	39 039	39 039					
Provisions et impôts différés	394 590	572 062	177 472				

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.
Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n°2013-02
Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 64 ans
- . taux de rotation moyen pour chaque catégorie
- . taux de charges sociales 36 %
- . taux d'actualisation : 3.62%

Les provisions pour engagements retraites non fait l'objet d'aucune comptabilisation direct dans les comptes sociaux.

Au 31 mars 2024, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 413 K€.

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 88 K€
- Filiales : 325 K€

DETTES FINANCIÈRES ET TRÉSORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires correspondent pour 21 359 K€ aux emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante et au refinancement des comptes courant et pour 5 768 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 14 K€.

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	22 398 035	21 234 137					(1 163 897)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	3 839 006	4 026 272	3 065 000	(4 061 631)			1 163 897
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	12 500					
Autres emprunts et dettes assimilées - courant		1 800 000	1 800 000				
Intérêts courus sur emprunts	48 419	52 489	52 489	(48 419)			
Concours bancaires (trésorerie passive)		410	410				410
Concours bancaires (dettes)	44 742	14 345					(30 397)
Intérêts courus non échus - passif	1 543	539					(1 004)
Dettes financières	26 344 245	27 140 893	4 937 489	(4 110 050)			(30 990)
Libellé	2024	< 1 an				>1 an <<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	21 234 137					11 893 474	9 340 664
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	4 026 272	4 026 272					
Dépôts et cautionnements reçus	12 500						12 500
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	1 800 000					900 000	900 000
Intérêts courus sur emprunts	52 489	52 489					
Concours bancaires (trésorerie passive)	410	410					
Concours bancaires (dettes)	14 345	14 345					
Intérêts courus non échus - passif	539	539					
Dettes financières	27 140 893	4 094 056				12 793 474	10 263 164

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les autres impôts à payer pour 2 370 K€,
- . les dettes sociales pour 2 059 K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 9 052 K€, (dont 2 2721 K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les autres dettes pour 720 K€,
- . les produits constatés d'avance pour 5 K€.

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	16 116 625	16 268 794
Dettes fournisseurs	16 116 625	16 268 794
Avances acomptes reçus sur commandes	119	
Dettes sociales part < 1 an	2 225 077	2 058 843
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	2 497 432	2 369 500
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	(962 511)	(970 170)
Comptes courants groupe part < 1 an	4 425 816	9 052 019
Dettes s/ acquis, d'actifs part < 1 an	710 664	550 949
Autres dettes part < 1 an	739 751	709 007
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	14 044	10 667
Intérêts courus sur dettes	60	
Produits constatés d'avance part < 1 an	20 860	4 602
Autres dettes et comptes de régularisation	9 671 193	13 785 635
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	25 787 818	30 054 329

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 335 K€ comptabilisés en impôts différés actif.

Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 25%.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<u>En K Euros</u>		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	1 911	<i>Escomptes obtenus 1 911 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(1 710)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 1 569 K€ et des pertes de changes pour 141 K€</i>
RESULTAT FINANCIER	254	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe. Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNELPrincipales composantes du résultat exceptionnel

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	40	Produits de cessions de titres de participations 30 K€ 10K€ de produits exceptionnel sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles	(720)	VNC des actifs incorporels, corporels et titres de participations cédés 373 K€ Mécénat 347 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(680)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet PML Audit	Cabinet LF Experts	Total
Commissariat aux comptes – Missions légales	80 000 €	5 497 €	85 497 €
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture se synthétisent ainsi :

Pour la société 2F :

Suite à la liquidation judiciaire de l'exploitant du magasin Espace Montagne situé dans le centre commercial STEEL à Saint-Etienne (42000), la société 2F a acquis le fonds de commerce de ce magasin par décision du Tribunal de Commerce de Saint Etienne du 03 avril 2024. Elle l'exploite sous enseigne EKOSPORT depuis le 15 mai 2024.

La société 2F annonce l'ouverture de deux nouveaux points de vente dédiés au sport Outdoor sous enseigne EKOSPORT à Paris (75009) et Ornex (01210) en octobre 2024.

Pour la société S2K73 :

La société annonce l'ouverture d'un nouveau magasin à Crolles (38), en octobre 2024, sous l'enseigne SPORT 2000.

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	2024.03	2023.03
Résultat net total des entités consolidées	3 106 199	5 264 569
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 307 537	1 595 488
Variation de l'impôt différé	174 125	217 814
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	342 953	814 567
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(35 119)	(38 512)
Marge brute d'autofinancement	5 895 695	7 853 925
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	941 506	(12 109 038)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	6 837 201	(4 255 113)
Acquisitions d'immobilisations	(5 637 606)	(2 658 827)
Cessions d'immobilisations	30 105	144 156
Réduction des autres immobilisations financières	180	
Incidence des variations de périmètre	5 660	
Variation nette des placements à court terme	1 427 846	(9 101 096)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(4 173 815)	(11 559 849)
Émissions d'emprunts	4 937 489	1 015 128
Remboursements d'emprunts	(4 110 050)	(4 841 448)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(2 990 152)	(1 988 000)
Augmentations / réductions de capital	50 040	
Variation nette des concours bancaires	(31 400)	18 852
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(2 144 074)	(15 795 468)
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	519 312	(31 610 430)
Trésorerie : ouverture	11 251 307	42 861 736
Trésorerie : ouverture	11 251 307	42 861 736
Trésorerie : clôture	11 770 618	11 251 307

III – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	41 370		31 071 858			6 830 873	37 943 901	7 533 965
Affectation du résultat N-1			6 830 874			(6 830 874)		
Distribution/ brut versé			(12 000 000)				(12 000 000)	
Résultat						3 423 793	3 423 793	1 840 775
Autres augmentations, diminutions			(977 094)				(977 094)	
Variations de périmètre			(40 619)				(40 619)	40 619
2023	41 370		24 884 818			3 423 793	28 349 981	9 415 359
Affectation du résultat N-1			3 423 793			(3 423 793)		
Distribution/ brut versé			(3 000 152)				(3 000 152)	
Var de capital en numéraire et souscrip			28 362				28 362	21 678
Résultat						1 806 654	1 806 654	1 298 545
Variations de périmètre			(19 742)				(13 891)	(2 882)
2024	41 370		25 317 078			1 806 654	27 170 954	10 733 700

IV – MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Analyse des impôts différés par entité	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE	SAS EKOINVEST	SAS FRASTEYA	SAS MARGERIAZ LOCATIONS	SAS S2K73	SCI SAMO
Impôts différés - actif								
Ouverture	507 623	223 353	31 011	7 065	19 609	1 816	68 010	156 759
Variation du bas de bilan	(174 125)	(55 817)	(20 568)	1 387	2 458	17 866	(17 703)	(101 749)
Effets de taux (impôt)								
Autres	1 890					1 890		
Clôture	335 388	167 536	10 444	8 452	22 067	21 573	50 307	55 010
Impôts différés - passif								
Ouverture								
Variation du bas de bilan								
Effets de taux (impôt)								
Autres								
Clôture								
Impôts différés	(174 125)	(55 817)	(20 568)	1 387	2 458	17 866	(17 703)	(101 749)
Clôture								

Les montants en bas de tableau sont les montants reportés au compte de résultat

V - PREUVE D'IMPOT

Libellé	2024.03
Résultat des entreprises intégrées	3 106 199
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(658 589)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	3 964 788
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(991 197)
Effets des différences de base	(676 918)
Effets des différences de taux	4 250
Effets des dispositions fiscales particulières	770 157
Ecritures manuelles sur impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(893 709)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(893 709)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	22,54%

VI - EFFECTIF

Effectif au 31/03/2024	394
Effectif au 31/03/2023	397
Effectif au 31/03/2022	334

VII - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros *	22 579 879 €
---	--------------

*Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTIAZ PERFO	SAS FRASTEYA	SAS EKOINVEST	SAS S2K73	SAS MARGERIAZ LOC	SAS SPORT CO 74	SCI SAI:IO	SCI SEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	0			0						
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	0			400 000						
Nantissement du fonds de commerce*	400 000									
Hypothèque 1er rang*	22 179 879				16 000 000	429 676			5 010 343	739 860
Retenu de garantie au profit de BPI **	90 000	90 000		17 728	3 892 082	9 197			285 653	31 483
Intérêts sur emprunts restant à courir*	4 236 143	602 805		14 803					0	0
Engagements de locations financières et CB*	617 608	208 041		88 269	33 809	81 579			0	0
Engagements de pensions*	413 023		1 325						0	0
Totaux	27 936 653	900 846	1 325	520 800	19 925 891	520 452	0	0	5 295 996	771 343

**Il s'agit des montants bruts initiaux

VIII – ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libelle	F-nlites	SAS 2F	SAS DRUMETIAZ PERFO	SAS FRASTEYA	SAS F-KOINVEST	SAS S2K73	SAS MARGHRIAZ LOC	SAS SPORT CO74	SCISAMO	SCISFVINS
Caution personnelle solidaire	425 000	425 000						0	0	0
Garantie de loyer	144 610	144 610								
Garantie bancaire obtenue	200 000		200 000					0	0	0
Totaux	769 610	569 610	200 000	0	0	0	0	0	0	0

PML Audit & Conseil
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
57, rue Président Edouard Herriot
69002 LYON

LF Experts
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
124, rue Sully
69006 LYON

FRASTEYA SAS

RCS CHAMBERY 450 490 917
173 Rue Des Eglantiers
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2024**

PML Audit & Conseil
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
57, rue Président Edouard Herriot
69002 LYON

LF Experts
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
124, rue Sully
69006 LYON

FRASTEYA SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2024

Aux associés de la société FRASTEYA SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRASTEYA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes consolidés. Ces principes sont conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous nous sommes, notamment assurés :

- Les conditions et événements économiques ayant portés le groupe à intégrer des entités ad hoc sont toujours réunies,
- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2024 s'établit à 920 212 euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « ECARTS D'ACQUISITION » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 13 septembre 2024

LF Experts
Représenté par Franck VIGGIANI
Commissaire aux comptes

Franck Viggiani

PML Audit & Conseil
Représenté par Bertrand MIE
Commissaire aux comptes

The logo for PML Audit & Conseil, featuring a stylized diamond shape to the left of the lowercase letters 'pml', followed by a handwritten signature.

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2024

Libellé	Brut	Amortissement	Dépréciation	2024	2023
Capital souscrit non appelé					
Ecart d'acquisition	1 279 474	(359 262)		920 212	920 212
Immobilisations corporelles et incorporelles	33 747 858	(14 374 405)		19 373 454	16 575 462
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	1 347 231		(330)	1 346 901	989 182
Actif Immobilisé	36 374 563	(14 733 667)	(330)	21 640 567	18 484 856
Stocks et en-cours	50 032 502		(1 945 271)	48 087 231	43 973 829
Clients et comptes rattachés	1 313 072			1 313 072	1 051 547
Impôts différés	335 388			335 388	507 823
Autres créances et comptes de régularisation	4 901 202		(50 000)	4 851 202	5 921 736
Valeurs mobilières de placement	7 673 250			7 673 250	9 101 096
Disponibilités	11 771 029			11 771 029	11 251 307
Actif circulant	78 026 443		(1 995 271)	74 031 171	71 807 138
Total Actif	112 401 006	(14 733 667)	(1 995 601)	95 671 738	90 291 994

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2024

Libellé	2024	2023
Capital	41 370	41 370
Réserves (part du groupe)	25 322 930	24 884 818
Résultat net (Part du groupe)	1 806 654	3 423 793
Capitaux propres (Part du groupe)	27 170 954	28 349 981
Intérêts minoritaires	10 733 700	9 415 359
Total des capitaux propres	37 904 654	37 765 340
Provisions	572 062	394 590
Provisions et impôts différés	572 062	394 590
Dettes financières	27 140 693	26 344 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 268 794	16 116 625
Autres dettes et comptes de régularisation	13 765 535	9 671 193
Dettes	51 175 022	52 132 063
Total Passif	95 671 738	90 291 994

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2024

Libellé	2024	2023
Chiffre d'affaires	120 868 805	113 614 856
Autres produits d'exploitation	2 244 747	2 066 105
Produits d'exploitation	123 113 552	115 680 960
Achats consommés	(81 935 397)	(75 893 028)
Charges externes	(16 982 156)	(15 160 917)
Impôts et taxes	(1 282 893)	(1 171 175)
Charges de personnel	(14 285 474)	(13 057 968)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(4 252 807)	(3 200 549)
Charges d'exploitation	(118 721 728)	(108 483 636)
Résultat d'exploitation	4 391 824	7 197 324
Produits financiers	1 983 345	1 199 858
Charges financières	(1 709 962)	(1 034 261)
Résultat financier	253 383	165 598
Résultat courant des entreprises intégrées	4 645 207	7 362 922
Produits exceptionnels	40 105	168 156
Charges exceptionnelles	(720 524)	(1 036 200)
Résultat exceptionnel	(680 419)	(868 044)
Charges d'impôts	(893 709)	(1 543 178)
Résultat net des entreprises intégrées	3 071 080	4 951 700
Reprises aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		274 356
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	35 119	38 512
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 106 199	5 264 569
Intérêts minoritaires	1 299 545	1 840 775
Résultat net (part du groupe)	1 806 654	3 423 793
Résultat par action	436,71	827,60

Le résultat par action correspond au résultat net du groupe divisé par les 4137 actions composant le capital de la SAS FRASTEYA.

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 31 Mars 2024

- ANNEXES -

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- le Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),
- le Règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 – CARACTERISTIQUES DU GROUPE

La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA dont le siège social est sis 173 rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA a fait l'objet de modification au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024 :

- Par décision du 12/07/2023, la société SAS EKOINVEST a émis de nouvelles actions qui ont été acquises hors du groupe. Le lien capitalistique entre la SAS FRASTEYA et la SAS EKOINVEST a donc subi une légère dilution, passant de 56.70% à 56.68%
- Deux sociétés font désormais partie du groupe de consolidation :
 - La SCI BRETAGNE SPORT
 - La SCI FLAMME 73
- La société Margeriaz Location est désormais détenue à 100% par la SAS 2F (contre 49% sur l'exercice précédent)

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 mars 2024, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés n'ont pas tous une durée de 12 mois.

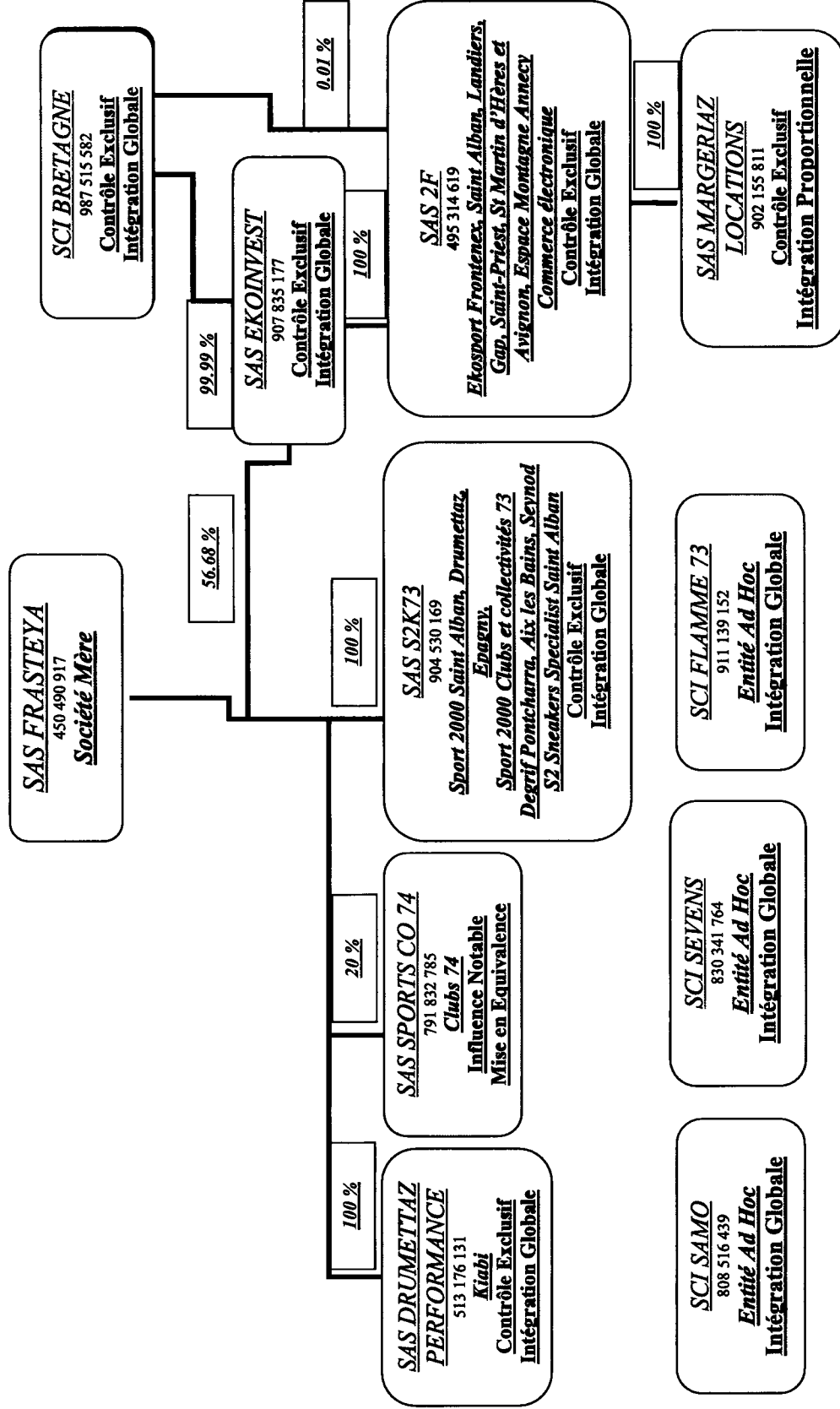
Les comptes retenus pour la SAS MARGERIAZ LOCATIONS sont ceux arrêtés au 31/03/2024.

Pour la consolidation du 31 mars 2023, les comptes retenus avaient été ceux arrêtés au 31/08/2022.

Par conséquent, pour la consolidation du 31 mars 2024, le compte de résultat se compose du résultat de la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 et du compte de résultat de la période du 01/09/2023 au 31/03/2024, soit une période de 19 mois. Les variations de flux de la SAS MARGERIAZ LOCATIONS sont considérées pour la période du 01 septembre 2022 au 31 mars 2024.

Pour les autres sociétés, s'agissant des comptes définitifs, sont ceux au 31 mars 2024 qui ont été retenus.

II.2 – ORGANIGRAMME DU GROUPE



II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre, par rapport à la fin de l'exercice précédent a subi les ajouts suivants :

- Entrée de la SCI BRETAGNE
- Entrée de la SCI FLAMME 73

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle ≥ 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle > 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle > 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

La contribution des sociétés misent en équivalence au niveau des capitaux propres consolidés est de 214 479€ et de 38 512€ au niveau du résultat consolidé.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise à, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat.

Sociétés non consolidées :

La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball et la société SAS Alp Valley, non significative n'ont pas été consolidées.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

Pour la société 2F :

La société 2F a ouvert un nouveau point de vente dédié au sport Outdoor sous enseigne EKOSPORT à Le Pontet (84130) le 17 avril 2023.

La société 2F a ouvert un nouveau point de vente dédié au sport Outdoor sous enseigne EKOSPORT aux Nouvelles Galeries à Annecy (74000) le 23 novembre 2023.

La société 2F a acquis la totalité des actions de la société SAS MARGERIAZ LOCATIONS ainsi que le compte courant de la société cédante pour un euro symbolique.

Pour la société Margériaz Location :

La société CAP OUREA a cédé ses actions et son compte courant pour un euro symbolique à la société SAS 2F qui en devient l'unique actionnaire.

Suite à cette cession, la date de clôture initialement fixée au 31/08 a été modifiée au 31/03.

L'exercice clos au 31 mars 2024 a une durée de 7 mois.

II.5. MODALITES RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024 pour chaque société en intégration globale, au 28/02/2024 pour la société mise en équivalence. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2024.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.

Au 31 mars 2024, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisition des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat* - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS 2F pour EKOINVEST Par FRASTEYA du 05/04/2007 au 30/10/2013 Cession de 43.30% au 16/12/2021	100,00 -43.30 <u>56.70</u>	2 755 000	7 867 223	1 219 432	2 256 568	
Amortissements SAS 2F pour EKOINVEST Par FRASTEYA Amortissements -> 30/06/2016					<u>1 279 474</u>	
					633 617	
					<u>359 262</u>	
					<u>920 212</u>	
						<u>920 212</u>

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 31 mars 2024 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans

Var. immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Ramb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	3 239 764	5 144 487	280 588			5 690	1 618 456
Droit au bail	740 000	740 000					
Fonds commercial	2 585 884	2 585 884					
Immobilisations incorporelles en cours	1 530 774	922 633	1 332 822	(322 507)			(1 618 456)
Immobilisations incorporelles	8 096 422	9 393 014	1 613 409	(322 507)		5 690	
Terrains	1 113 730	1 113 730					
Constructions	10 881 220	10 881 220					
Constructions sur soi d'autrui	2 949 723	4 241 366	878 952	(213 659)			626 350
Installations techniques, matériel & outillage	763 000	695 214	311 475	(406 419)		25 711	1 447
Autres immobilisations corporelles	4 914 668	6 139 234	1 150 988	(840)		22 836	51 563
Immobilisations corporelles en cours	658 391	1 275 082	1 196 724			95 483	(675 517)
Avances et acomptes s/imm. corp.	3 862	9 000	9 000				(3 862)
Immobilisations corporelles	21 284 593	24 354 844	3 547 140	(620 918)		144 030	0
Total	29 381 015	33 747 858	5 160 549	(943 425)		149 720	0

Variation des amortissements							
Libellé	2023	2024	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(2 413 056)	(3 012 971)	(604 487)	5 919		(1 347)	
Fonds commercial	(545 672)	(545 672)					
Amortissements des Immobilisations incorporelles	(2 958 728)	(3 558 643)	(604 487)	5 919		(1 347)	
Constructions	(4 338 808)	(4 887 277)	(548 469)				
Constructions sur sol d'autrui	(1 843 544)	(1 888 838)	(268 952)	213 659			
Installations techniques, matériel & outillage	(568 349)	(549 335)	(97 599)	120 229		(3 616)	
Autres immobilisations corporelles	(3 096 124)	(3 480 313)	(610 559)	230 560		(4 190)	
Amortissements des Immobilisations corporelles	(9 846 825)	(10 815 761)	(1 525 578)	564 448		(7 806)	
Amortissements sur actif Immobilisés	(12 805 553)	(14 374 405)	(2 130 065)	570 367		(9 153)	

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	49 926	(1 945)	47 981
Autres	107	0	107
TOTAL	50 033	(1 945)	48 087

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP et de la société Alp Valley SAS pour 20 K€ non consolidés.

La société SAS Sport Co74 a été mise en équivalence pour 241 K€.

Les autres immobilisations financières pour 1 086 K€ comprennent :

. les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 1 086 K€
. des titres immobilisés pour 0.5 K€,

Actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	20 000	20 000	510				(510)	
Titres immobilisés (non courants)	480	510	30					
Dépôts et cautionnements versés	753 353	1 065 923	317 312	(180)			15 438	
Immobilisations financières	773 833	1 106 433	317 652	(180)			14 928	
Titres mis en équivalence	215 679	240 786			25 119			
Actifs financiers	989 512	1 347 231	317 652	(180)	25 119		14 928	

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

- . les créances clients pour 1 313 K€ nettes,

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances des autres impôts pour 1 159 K€,
- . les créances d'IS pour 365 K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 95 K€,
- . les charges constatées d'avance pour 728 K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 2 029 K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -50K€,
- . les créances sur le personnel pour 68 K€,
- . les créances sur cession d'actifs pour 0.5 K€.

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2024

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 313 072		1 313 072	1 051 547		1 051 547
Clients et comptes rattachés	1 313 072		1 313 072	1 051 547		1 051 547
Avances et acomptes versés sur commandes	456 892		456 892			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	67 652		67 652	6 800		6 800
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 158 831		1 158 831	1 784 045		1 784 045
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	365 368		365 368	2 540 215		2 540 215
Comptes courants part < 1an	95 077		95 077	81 036		81 036
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	600		600	600		600
Autres créances part < 1an	2 029 015	(50 000)	1 979 015	1 003 304	(50 000)	953 304
Charges constatées d'avance part < 1 an	727 768		727 768	555 736		555 736
Autres créances et comptes de régularisation	4 901 202	(50 000)	4 851 202	5 971 736	(50 000)	5 921 736
Actif circulant	6 214 274	(50 000)	6 164 274	7 023 283	(50 000)	6 973 283

Libellé	2024				Au delà			
	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au delà		
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 313 072		1 313 072					
Clients et comptes rattachés	1 313 072		1 313 072					
Avances et acomptes versés sur commandes	456 892		456 892					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	67 652		67 652					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 158 831		1 158 831					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	365 368		365 368					
Comptes courants - part < 1an	95 077		95 077					95 077
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	600		600					
Autres créances part < 1an	2 029 015		2 029 015					1 790 000
Charges constatées d'avance part < 1 an	727 768		727 768					
Autres créances et comptes de régularisation	4 901 202		3 016 126					1 885 077
Actif circulant	6 214 274		4 329 197					1 885 077

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 31 mars 2024.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent d'une part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO, SCI SEVENS et SCI FLAMME 73, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées, et d'autre part les 43.32% des actions minoritaires dans la société SAS 2F, à la suite de la restructuration de l'actionariat par la création de la société SAS EKO INVEST.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Variation des provisions

Libellé	2023	2024	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an		120 000	120 000				
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	355 551	413 023	57 472				
Autres provisions pour charges < 1 an	39 039	39 039					
Provisions et impôts différés	394 590	572 062	177 472				

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.
Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n°2013-02
Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 64 ans
- . taux de rotation moyen pour chaque catégorie
- . taux de charges sociales 36 %
- . taux d'actualisation : 3.62%

Les provisions pour engagements retraites non fait l'objet d'aucune comptabilisation direct dans les comptes sociaux.

Au 31 mars 2024, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 413 K€.

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 88 K€
- Filiales : 325 K€

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires correspondent pour 21 359 K€ aux emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante et au refinancement des comptes courant et pour 5 768 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 14 K€.

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périphérie	Autres variations
Emprunts auprès établis de crédit - non courant	22 398 035	21 234 137					(1 163 897)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	3 839 006	4 026 272	3 085 000	(4 061 631)			1 163 897
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	12 500					
Autres emprunts et dettes assimilées - courant		1 800 000	1 800 000				
Intérêts courus sur emprunts	48 419	52 489	52 489	(48 419)			
Concours bancaires (trésorerie passive)		410					410
Concours bancaires (dettes)	44 742	14 345					(30 397)
Intérêts courus non échus - passif	1 543	539					(1 004)
Dettes financières	26 344 245	27 140 693	4 937 489	(4 110 060)			(30 990)

Libellé	2024	< 1 an	>1 an <=5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis de crédit - part > 1 an	21 234 137		11 893 474	9 340 664
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	4 026 272	4 026 272		
Dépôts et cautionnements reçus	12 500			12 500
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	1 800 000		900 000	900 000
Intérêts courus sur emprunts	52 489	52 489		
Concours bancaires (trésorerie passive)	410	410		
Concours bancaires (dettes)	14 345	14 345		
Intérêts courus non échus - passif	539	539		
Dettes financières	27 140 693	4 094 056	12 793 474	10 253 164

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les autres impôts à payer pour 2 370 K€,
- . les dettes sociales pour 2 059 K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 9 052 K€, (dont 2 2721 K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les autres dettes pour 720 K€,
- . les produits constatés d'avance pour 5 K€.

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	16 116 625	16 268 794
Dettes fournisseurs	16 116 625	16 268 794
Avances acomptes reçus sur commandes		119
Dettes sociales part < 1 an	2 225 077	2 058 843
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	2 497 432	2 369 500
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	(962 511)	(970 170)
Comptes courants groupe part < 1 an	4 425 816	9 052 019
Dettes s/ acquis, d'actifs part < 1 an	710 664	550 949
Autres dettes part < 1 an	739 751	709 007
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	14 044	10 667
Intérêts courus sur dettes	60	
Produits constatés d'avance part < 1 an	20 860	4 602
Autres dettes et comptes de régularisation	9 671 193	13 785 635
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	25 787 818	30 054 329

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 335 K€ comptabilisés en impôts différés actif.

Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 25%.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<i>En K Euros</i>	<i>Nature des principales composantes</i>	
<i>Produits financiers</i>	1 911	<i>Escomptes obtenus 1 911 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(1 710)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 1 569 K€ et des pertes de changes pour 141 K€</i>
RESULTAT FINANCIER	254	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe. Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL*Principales composantes du résultat exceptionnel*

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	40	Produits de cessions de titres de participations 30 K€ 10K€ de produits exceptionnel sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles	(720)	VNC des actifs incorporels, corporels et titres de participations cédés 373 K€ Mécanat 347 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(680)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet PML Audit	Cabinet LF Experts	Total
Commissariat aux comptes – Missions légales	80 000 €	5 497 €	85 497 €
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture se synthétisent ainsi :

Pour la société 2F :

Suite à la liquidation judiciaire de l'exploitant du magasin Espace Montagne situé dans le centre commercial STEEL à Saint-Etienne (42000), la société 2F a acquis le fonds de commerce de ce magasin par décision du Tribunal de Commerce de Saint Etienne du 03 avril 2024. Elle l'exploite sous enseigne EKOSPORT depuis le 15 mai 2024.

La société 2F annonce l'ouverture de deux nouveaux points de vente dédiés au sport Outdoor sous enseigne EKOSPORT à Paris (75009) et Ormex (01210) en octobre 2024.

Pour la société S2K73 :

La société annonce l'ouverture d'un nouveau magasin à Crolles (38), en octobre 2024, sous l'enseigne SPORT 2000.

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	2024.03	2023.03
Résultat net total des entités consolidées	3 106 199	5 264 569
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 307 537	1 595 488
Variation de l'impôt différé	174 125	217 814
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	342 953	814 567
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(35 119)	(38 512)
Marge brute d'autofinancement	6 895 695	7 853 925
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	941 506	(12 109 038)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	6 837 201	(4 255 113)
Acquisitions d'immobilisations	(5 637 606)	(2 658 827)
Cessions d'immobilisations	30 105	144 156
Réduction des autres immobilisations financières	180	
Incidence des variations de périmètre	5 660	
Variation nette des placements à court terme	1 427 846	(9 101 096)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(4 173 815)	(11 559 849)
Émissions d'emprunts	4 937 489	1 015 128
Remboursements d'emprunts	(4 110 050)	(4 841 448)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(2 980 152)	(1 988 000)
Augmentations / réductions de capital	50 040	
Variation nette des concours bancaires	(31 400)	18 852
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 144 074)	(15 795 468)
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	519 312	(31 610 430)
Trésorerie : ouverture	11 251 307	42 861 736
Trésorerie : ouverture	11 251 307	42 861 736
Trésorerie : clôture	11 770 618	11 251 307

III – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	41 370		31 071 658			6 830 873	37 943 901	7 533 965
Affectation du résultat N-1			6 830 874			(6 830 874)		
Distribution/ brut versé			(12 000 000)				(12 000 000)	
Résultat						3 423 793	3 423 793	1 840 775
Autres augmentations, diminutions			(977 094)				(977 094)	
Variations de périmètre			(40 619)				(40 619)	40 619
2023	41 370		24 884 818			3 423 793	28 348 981	9 415 359
Affectation du résultat N-1			3 423 793			(3 423 793)		
Distribution/ brut versé			(3 000 152)				(3 000 152)	
Var. de capital en numéraire et souscrip			28 362				28 362	21 678
Résultat						1 806 654	1 806 654	1 299 545
Variations de périmètre			(19 742)				(13 891)	(2 882)
2024	41 370		25 317 078			1 806 654	27 170 954	10 733 700

IV – MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTASZ PERFORMANCE	SAS EKOINVEST	SAS FRASTEYA	SAS MARGERIAZ LOCATIONS	SAS S2K73	SAS SAMO
Analyse des impôts différés par entité							
Impôts différés - actif							
Ouverture	507 623	223 353	31 011	7 065	19 609	1 816	156 759
Variation du bas de bilan	(174 125)	(55 817)	(20 568)	1 387	2 458	17 866	(17 703)
Effets de taux (impôt)							
Autres	1 890					1 890	
Clôture	335 388	167 536	10 444	8 452	22 067	21 573	50 307
Impôts différés - passif							
Ouverture							
Variation du bas de bilan							
Effets de taux (impôt)							
Autres							
Clôture	(174 125)	(55 817)	(20 568)	1 387	2 458	17 866	(17 703)
Impôts différés	(174 125)	(55 817)	(20 568)	1 387	2 458	17 866	(101 749)

Les montants en bas de tableau sont les montants reportés au compte de résultat

V - PREUVE D'IMPOT

Libellé	2024.03
Résultat des entreprises intégrées	3 106 199
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(658 589)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	3 964 788
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(991 197)
Effets des différences de base	(676 918)
Effets des différences de taux	4 250
Effets des dispositions fiscales particulières	770 157
Ecritures manuelles sur impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(893 709)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(893 709)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	22,54%

VI - EFFECTIF

Effectif au 31/03/2024	394
Effectif au 31/03/2023	397
Effectif au 31/03/2022	334

VII - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros * 22 579 879 €

*Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO	SAS FRASTEYA	SAS EKOINVEST	SAS S2K73	SAS MARGERIA7 LOC	SAS SPORT CO 74	SAS SAMO	SCI SEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	0			0						
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	0			400 000						
Nantissement du fonds de commerce*	22 179 879				16 000 000	429 676			5 010 343	739 860
Hypothèque 1er rang*	90 000	90 000								
Retenu de garantie au profit de BPI **	4 236 143			17 728	3 892 082	9 197			285 653	31 483
Intérêts sur emprunts restant à courir*	617 608	602 805		14 803					0	0
Engagements de locations financières et CB*	413 023	208 041	1 325	88 269	33 809	81 579			0	0
Engagements de pensions*					19 925 891	520 452				
Totaux	27 936 653	900 846	1 325	520 800	19 925 891	520 452	0	0	5 295 996	771 343

**Il s'agit des montants bruts initiaux

VIII – ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libelle	Entites	SASZF	SAS DRUMETTAZ PERFO	SAS FRASTEYA	SAS EKOINVEST	SAS S2K73	SAS MARGERIAZ LOC	SAS SPORT CO 74	SCI/SAMO	SCI/SF/VENS
Caution personnelle solidaire	425 000	425 000						0	0	0
Garantie de loyer	144 610	144 610	200 000					0	0	0
Garantie bancaire obtenue	200 000							0	0	0
Totaux	769 610	569 610	200 000	0	0	0	0	0	0	0

« FRASTEYA »

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 370 Euros
Siège social : SAINT ALBAN LEYSSE (Savoie)
173 Rue des Eglantiers
450 490 917 RCS CHAMBERY

**Copie certifiée
conforme**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024
RAPPORT DE GESTION
DE LA SOCIETE ET DU GROUPE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux Statuts pour vous soumettre les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Mars 2024 et les comptes consolidés à la même date et décider de l'affectation à donner aux résultats.

**I - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE - PERSPECTIVES -**

Le groupe était au 31 Mars 2024, constitué :

- d'une société mère : « FRASTEYA »,
- de trois filiales : « EKOINVEST », « S2K73 » et « DRUMETTAZ PERFORMANCE » (intégration globale),
- une participation dans la société « SPORTS CO 74 » (mise en équivalence),
- deux filiales de « EKOINVEST » : « 2 F » et « BRETAGNE SPORT(intégration globale).
- une filiale de la société « 2 F » : la société « MARGERIAZ LOCATIONS » (intégration globale).

1- Activité du Groupe / Présentation des comptes consolidés :

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par la société FRASTEYA et ses filiales s'est élevé pour l'exercice à 120 868 805 € contre 113 614 856 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation a atteint 4 391 824 € contre 7 197 324 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 3 106 199 € contre 5 264 569 € pour l'exercice dernier.

L'effectif du Groupe à la clôture de l'exercice est de 394 personnes contre 397 personnes en 2023.

2- Activité de la société :

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, notre société a poursuivi son activité de holding animatrice. Cette activité s'effectue tout d'abord à travers la fonction de dirigeant de chaque filiale.

En effet, par son statut de mandataire social, notre société définit et met en œuvre au quotidien au sein de chaque filiale les axes stratégiques et la politique du Groupe. Cela se traduit notamment, et comme convenu dans les différentes conventions qui lient notre société à ses filiales, par l'organisation de réunions périodiques relatives à la définition et la mise en œuvre de la politique du Groupe.

Le Chiffre d'Affaires de notre société s'est élevé à 1 188 024 € contre 938 045 € pour l'exercice 2022/2023.

Le résultat d'exploitation de notre société est positif (27 835 €) contre un résultat d'exploitation négatif de - 42 785 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net de notre société est bénéficiaire de 55 356 €.

Notre société entend poursuivre son activité de gestion de ses participations et d'animation de ses filiales.

II - COMPTE DE RESULTAT DE LA SOCIETE

Les résultats obtenus par notre société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2024, dont le détail vous est donné aux documents comptables présentés à l'Assemblée, comparés à ceux de l'exercice précédent, peuvent être résumés ainsi qu'il suit, en Euros :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
Vente de Marchandises	0	0
Production vendue : services	1 188 024	938 045
Reprises sur provisions, transferts de charges	125 052	226 221
Autres produits	21	5 034
	<hr/>	<hr/>
	1 313 097	1 169 300
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Autres achats et charges externes	315 667	450 862
Impôts, taxes et versements assimilés	13 611	14 648
Salaires et traitements	644 419	522 801
Charges sociales	265 213	215 226
Dotations aux amortissements sur immobilisations	46 298	8 489
Autres charges	54	59
	<hr/>	<hr/>
	1 285 262	1 212 085
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	27 835	-42 785
Produits financiers	320 390	124 453
Charges financières	287 216	119 627
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	61 008	-37 959
Produits exceptionnels	10 105	303 848
Charges exceptionnelles	3 831	172 577
Impôt sur les bénéfices	11 925	23 867
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	55 356	69 445

III - BILAN DE LA SOCIETE

Notre bilan au 31 Mars 2024 se présente très schématisé, ainsi qu'il suit, comparé à celui de l'exercice précédent, en Euros :

	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
Actif immobilisé	8 069 379	7 817 254
Actif circulant et charges constatées	10 163 406	11 327 857
	-----	-----
Total actif	18 232 785	19 145 111
Capitaux Propres	11 256 423	14 201 218
Dettes et provisions pour risques et charges	6 976 363	4 943 893
	-----	-----
Total Passif	18 232 785	19 145 111

IV - ACTIVITE DE NOS FILIALES DIRECTES ET INDIRECTES

1) SAS « EKOINVEST »

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, notre société a exercé son activité de gestion de ses participations à savoir :

1. Prestations de services en matières de pilotage des chaînes d'approvisionnement, stratégie omnicanale et définition de l'offre produits de ses filiales opérationnelles,
2. Gestion de ses participations,
3. Activités de financements de groupe.

Le Chiffre d'Affaires de notre société s'est élevé à 519 307 € contre 470 534 € pour l'exercice 2022/2023.

Le résultat d'exploitation de notre société est négatif (-136 453 €) puisque les charges exposées au cours de l'exercice sont supérieures aux produits, comme pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, notre résultat net est déficitaire de 53 414 €.

En ce début d'exercice 2024/2025, notre société poursuit son activité de gestion de ses participations.

Le périmètre de l'intégration fiscale a été étendu aux nouvelles filiales du groupe, les sociétés MARGERIAZ LOCATIONS et BRETAGNE SPORT.

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Les résultats obtenus par EKOINVEST au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2024 comparés à ceux de l'exercice précédent peuvent être résumés ainsi qu'il suit, en Euros :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
Production vendue : services	519 307	470 534
Reprises sur provisions, transferts de charges	5 554	20 740
Autres produits	4	3
	<hr/>	<hr/>
	524 864	491 276
 <u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Autres achats et charges externes	183 379	85 366
Impôts, taxes et versements assimilés	5 951	5 045
Salaires et traitements	330 008	299 137
Charges sociales	141 018	133 493
Dotation aux amortissements sur immobilisations	959	0
Autres charges	2	3
	<hr/>	<hr/>
	661 317	523 045
 <u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-136 453	-31 768
 Produits financiers	957 537	604 051
Charges financières	992 526	609 830
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	-171 441	-37 547
 Impôt sur les bénéfices	-118 074	-87 392
Charges exceptionnelles	47	
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	-53 414	49 845

2) **SAS S2K73 :**

Notre société détient 100% du capital social de la société « S2K73 » Société par Actions Simplifiée au capital de 5 566 840,00 Euros, dont le siège social est à SAINT-ALBAN-LEYSSE (Savoie) 173 Rue des Eglantiers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 904 530 169 RCS CHAMBERY.

Au cours de l'exercice écoulé clos au 31 mars 2024, l'activité de la société a été le négoce et la location de tous articles, vêtements, accessoires pour tous sports et loisirs.

Le Chiffre d'Affaires s'est élevé à 18 483 105,66 € contre 18 494 246 € pour l'exercice 2022/2023.

Le résultat d'exploitation est positif (633 084,73 €) notamment en raison du fait que les charges exposées au cours de l'exercice sont inférieures aux produits, comme pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, de la participation des salariés aux résultats et de l'impôt sur les bénéfiques, le résultat net est bénéficiaire de 487 583,40 €.

La société va poursuivre le développement de son activité de distribution d'équipement de la personne.

Les résultats obtenus par S2K73 au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2024 comparés à ceux de l'exercice précédent peuvent être résumés ainsi qu'il suit, en Euros :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
Vente de marchandises	18 429 338	18 451 630
Production vendue (biens et services)	53 767	42 617
Subvention d'exploitation	37 500	55 750
Reprise sur amort. et provisions	588 359	412 292
transferts de charges		
Autres produits	89 931	70 963
	<u>19 198 896</u>	<u>19 033 252</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises et variation de de stock (marchandises)	12 190 496	11 815 403
Achats de matières premières et variation de stock (matières premières)	13 087	3 420
Achats, autres achats et charges externes	3 006 096	2 990 797
Impôts, taxes et versements assimilés	180 710	170 186
Salaires et traitements	2 095 795	1 957 286
Charges sociales	431 672	410 015
Dotations aux amortissements et provisions	634 959	499 945
Autres charges	12 996	10 602
	<u>18 565 812</u>	<u>17 857 654</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	633 085	1 175 599
Produits financiers	352 262	364 216
Charges financières	4 912	2 375
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	980 434	1 537 440
Produits exceptionnels	0	36 776
Charges exceptionnelles	281 962	48 704
Participation des salariés au résultat	54 521	133 869
Impôt sur les bénéfiques	156 368	274 091
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>487 583</u>	<u>1 117 552</u>

3) **SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE :**

Notre société détient 100% du capital social de la société « DRUMETTAZ PERFORMANCE » Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est à SAINT-ALBAN-LEYSSE (Savoie) 173 Rue des Eglantiers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 513 176 131 RCS CHAMBERY.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, notre société a poursuivi son activité de vente d'articles d'habillement sur la commune de Drumettaz Clarafond. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2 116 590 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 040 963 € contre 2 111 384 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice s'élève à 82 539 € contre 22 774 € lors de l'exercice précédent.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 82 514 €.

La vente d'articles d'habillement sera poursuivie sur l'exercice en cours sans changement significatif de périmètre.

Aucun évènement important n'est à signaler pour la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Les résultats obtenus par DRUMETTAZ PERFORMANCE au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2024 comparés à ceux de l'exercice précédent peuvent être résumés ainsi qu'il suit, en Euros :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
Vente de marchandises	2 116 210	2 125 440
Production vendue de services	380	0
Subventions d'exploitation	6 833	8 667
Reprise sur amort. et provisions		
transferts de charges	0	0
Autres produits	79	50
	<u>2 123 502</u>	<u>2 134 157</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	1 504 401	1 508 072
Achats de matières premières	0	281
Autres achats et charges externes	287 383	281 538
Impôts, taxes et versements assimilés	19 233	20 183
Salaires et traitements	190 398	229 234
Charges sociales	30 736	50 332
Dotations aux amortissements et provisions	6 591	20 759
Autres charges	2 221	986
	<u>2 040 963</u>	<u>2 111 385</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	82 539	22 772
Produits financiers	0	0
Charges financières	25	2 923
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	82 514	19 849
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	135 637
Impôt sur les bénéfices	0	0
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	82 514	-115 788

4) **SAS « 2F »**

La société EKOINVEST détient 100% du capital social de la société « 2F » Société par Actions Simplifiée au capital de 14 184,20 Euros, dont le siège social est à SAINT-ALBAN-LEYSSE (Savoie) 173 Rue des Eglantiers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 495 314 619 RCS CHAMBERY.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, notre société a poursuivi son activité de distribution d'articles de sport « outdoor » au travers de ses sites internet et de ses magasins physiques.

Le Chiffre d'Affaires s'est élevé à 101 699 055 € contre 95 071 372 € pour l'exercice 2022/2023.

Le résultat d'exploitation est positif (3 490 317 €) notamment en raison du fait que les charges exposées au cours de l'exercice sont inférieures aux produits, comme pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, de la participation des salariés au résultat et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est bénéficiaire de 2 339 101 €.

Notre société prévoit de continuer sa croissance tant par la prise de parts de marchés dans les différents pays où l'activité est existante que par l'ouverture de nouveaux points de ventes. Elle envisage également des opérations de croissances externes en France et à l'étranger.

Par ailleurs, nous avons ouvert divers nouveaux points de vente sous l'enseigne Ekosport à ANNECY (74), ORNEX (01), SAINT-ETIENNE (42) et PARIS.

Les résultats obtenus par 2F au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2024 comparés à ceux de l'exercice précédent peuvent être résumés ainsi qu'il suit, en Euros :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
Vente de marchandises	98 573 654	92 025 799
Production vendue (biens et services)	3 125 401	3 045 573
Production immobilisée	247 324	261 325
Subvention d'exploitation	106 637	121 055
Reprise sur amort. et provisions	1 179 492	1 109 417
transferts de charges		
Autres produits	48 437	33 850
	<u>103 280 945</u>	<u>96 597 019</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises et variation de de stock (marchandises)	68 889 618	63 498 758
Achats de matières premières et variation de stock (matières premières)	449 878	487 009
Achats, autres achats et charges externes	16 840 261	14 805 391
Impôts, taxes et versements assimilés	928 210	860 620
Salaires et traitements	7 858 485	6 975 711
Charges sociales	1 871 600	1 691 042
Dotations aux amortissements et provisions	2 903 854	1 956 846
Autres charges	48 722	223 034
	<u>99 790 628</u>	<u>90 498 411</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>3 490 317</u>	<u>6 098 608</u>
Produits financiers	889 784	670 319
Charges financières	777 029	686 347
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	<u>3 603 072</u>	<u>6 082 580</u>
Produits exceptionnels	30 000	17 000
Charges exceptionnelles	434 624	868 684
Participation des salariés au résultat	208 890	455 167
Impôt sur les bénéfices	650 457	1 098 050
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>2 339 101</u>	<u>3 677 679</u>

5) MARGERIAZ LOCATIONS

La société « 2F », sous filiale de notre société, a pris au cours de l'exercice le contrôle total de la société « MARGERIAZ LOCATIONS » Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 Euros, dont le siège social est à SAINT-ALBAN-LEYSSE (Savoie) 173 Rue des Eglantiers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 902 155 811 RCS CHAMBERY.

Les résultats obtenus par « MARGERIAZ LOCATIONS » au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2024 comparés à ceux de l'exercice précédent peuvent être résumés ainsi qu'il suit, en Euros :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.08.2023</u>
	(7 mois)	(12 mois)
Production vendue de services	366 747	234 284
Reprise sur amort. et provisions		
transferts de charges	4 740	14 775
Autres produits	19	13
	<hr/>	<hr/>
	371 506	249 071
 <u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Autres achats et charges externes	259 197	219 346
Impôts, taxes et versements assimilés	1 884	535
Salaires et traitements	79 659	64 187
Charges sociales	13 999	7 874
Dotations aux amortissements et provisions	16 200	26 834
Autres charges	1 510	632
	<hr/>	<hr/>
	372 448	319 408
 <u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-942	-70 337
Produits financiers	0	0
Charges financières	2	51
 <u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	-943	-70 388
Produits exceptionnels	0	270
Charges exceptionnelles	35	295
Impôt sur les bénéfices	0	0
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	-978	-70 413

6) BRETAGNE SPORT

La société « EKOINVEST », filiale de notre société, a pris au cours de l'exercice une participation directe et indirecte et détient 100% du capital social de la société « BRETAGNE SPORT » Société Civile Immobilière au capital de 10 000,00 Euros contrôle total de la société « MARGERIAZ LOCATIONS » Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 Euros, dont le siège social est à SAINT-ALBAN-LEYSSE (Savoie) 173 Rue des Eglantiers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 987 515 582 RCS CHAMBERY.

Les résultats obtenus par « BRETAGNE SPORT » peuvent être rétractés dans le compte de résultat ci-après arrêté au 31 Mars 2024, premier exercice social d'une durée exceptionnelle d'un mois :

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>31.03.2024</u>
	(1 mois)
Vente de marchandises	0
Production vendue	0
	<hr/>
	0
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>	
Achats, autres achats et charges externes	1 638
	<hr/>
	1 638
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-1 638
Produits financiers	0
Charges financières	0
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	-1 638
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
Impôt sur les bénéfices	0
	<hr/>
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	-1 638

V - PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

a) Le bilan consolidé 2023/2024 se présente schématisé comme suit (en K€) :

- l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'amortissement et les immobilisations financières forment un total de..... 21 640 K€

Les capitaux propres comprenant :

- Le capital social..... 41 K€
- Les Réserves et le résultat du groupe..... 27 129 K€
- Les intérêts minoritaires..... 10 733 K€

Forment un total de..... 37 904 K€ ci... 37 904 K€

Les provisions et impôts différés..... 572 K€

- l'actif circulant et les charges constatées d'avance s'élèvent à..... 74 031 K€

- tandis que les dettes et les provisions pour risques et charges représentent un total de..... 57 195 K€

TOTAL..... 95 671 K€ 95 671 K€

b) Le compte de résultat consolidé au cours du même exercice, comparé à celui de l'exercice précédent, peut être résumé comme suit :

<u>COMPTE DE RESULTAT</u>	<u>31.03.2024</u>	<u>31.03.2023</u>
	<u>En K€</u>	<u>En K€</u>
Chiffre d'affaires	120 868	113 615
Autres produits d'exploitation	2 245	2 066
Achats consommés	-81 935	-75 893
Charges de personnel	-14 288	-13 058
Charges externes	-16 982	-15 161
Impôts et taxes	-1 263	-1 171
Variations nettes des amortissements et dépréciations	-4 253	-3 201
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>4 392</u>	<u>7 197</u>
Charges et produits financiers	253	166
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES</u>	<u>4 645</u>	<u>7 363</u>
Charges et produits exceptionnels	-680	-868
Impôts sur les bénéfices	-894	-1 543
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</u>	<u>3 071</u>	<u>4 952</u>
Reprise aux amortissements des écarts d'acquisition	0	274
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équival	35	39
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>	<u>3 106</u>	<u>5 265</u>
Intérêts minoritaires	1 299	1 841
	<hr/>	<hr/>
<u>RESULTAT NET DU GROUPE</u>	<u>1 807</u>	<u>3 424</u>

VI - AFFECTATION DES RESULTATS -

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2024 qui s'élève à 55 356,42 Euros, ci 55 356,42 €.

au compte « Autres Réserves », dont le solde au 31 Mars 2024, soit ci + 11 155 559,08 €.

se trouverait porté à 11 210 915,50 €.

Le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'Article 158 du Code Général des impôts (sous réserve que les bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ont été les suivants, en Euros, étant rappelé que la société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Revenus distribués</u>	
		<u>Eligibles à la réfaction</u>	<u>non éligibles</u>
2020/2021	/	/	/
2021/2022	12 000 000,00 €	12 000 000,00 €	/
2022/2023	3 000 152,40 €	3 000 152,40 €	/

En outre, nous vous demandons de bien vouloir approuver le montant des dépenses rejetées des charges fiscalement déductibles par l'Article 223 Quater du Code Général des Impôts, soit 34 003 Euros ainsi que celui de l'impôt supporté par la société du fait de cette non déductibilité, soit 8 501 Euros.

VIII - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS -

Conformément aux dispositions de l'article D 441-4 du Code de commerce, nous vous informons de la ventilation, par date d'échéance, du nombre et du montant des factures émises et reçues non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)												
Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	2	X				5	0	X				11
Montant total des factures concernées TTC	1 386	18 719			18 719			289 567		240 864	530 430	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,2%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	X					0,0%	0,0%	29,1%	0,0%	24,2%	53,3%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0					2						
Montant total des factures exclues	0					12 600						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : délais variables selon fournisseurs. <input type="checkbox"/> Délais légaux :					<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : <input type="checkbox"/> Délais légaux : 45 j fdm						

Nous pensons que vous voudrez bien approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Mars 2024 ainsi que les comptes consolidés de la société à la même date tels qu'ils vous sont présentés, et, plus généralement, voter les résolutions soumises à votre approbation.

A SAINT ALBAN LEYSSE,
Le 5 Septembre 2024,
Le Président.